

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008, (EU) No. 2015/830

Date de révision 13-mai-2024 WAI2 - EGHS - EUROPEAN Numéro

Numéro de révision

## SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit CISA™ B Component

Produit n° 941709 B Identifiant de formule unique (UFI) Sans objet

Numéro d'enregistrement REACH Sans objet

Substance pure/mélange Substance

Contient Bromate de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation comme réactif de laboratoire

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur, importateur, Thermo Fisher Scientific

**fournisseur** Robert-Bosch-Str. 163505

Langenselbold, GERMANY Tel.: +49 (6184) 90-6000

Adresse e-mail wlp.techsupport@thermofisher.com

Made in USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

**CHEMTREC®** 

Within USA and Canada: 1-800-424-9300 Outside USA and Canada: 1-703-527-3887

(collect calls accepted)

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - Mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Acute Toxicity - Oral	Catégorie 4 - (H302)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Matières solides comburantes	Catégorie 2 - (H272)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Bromate de sodium



#### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

### Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P220 - Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P330 - Rincer la bouche

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

### 2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

ΕN

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	N° CE	Numéro CAS	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008	N° d'enr. REACH
Bromate de sodium	EEC No. 232-160-4	7789-38-0	90 - 100%	Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Ox. Sol. 2 (H272)	Aucune information disponible

Composant	Numéro CAS	Limites de concentration spécifiques (SCL)	Facteur M	Notes sur les composants
Bromate de sodium	7789-38-0	-	-	-

## **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Pour plus

d'assistance, consultez votre centre antipoison local. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et

abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements

contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, administrer de

l'oxygène. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Ingestion** Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Protection individuelle du personnel Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus

de premiers secours

d'informations. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire

approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

Irritant pour les yeux, Irritant pour la peau, Irritant pour les voies respiratoires

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

Produit n° 941709 B

No. du 205422-001 document.

Date de révision 13-mai-2024

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Aucune information disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des concentrations explosives. Voir la

Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.

### Référence à d'autres sections

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils relatifs à la manipulation

### sans danger

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Remarques générales en matière

### d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

ΕN

### Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Protéger de la lumière du jour.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire

### Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

### Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

### Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

### Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

## Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques **Douches** Rince-oeils

Systèmes de ventilation

Produit n° 941709 B No. du 205422-001 document.

ΕN

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter de lunettes de protection chimique à écrans latéraux et un masque intégral. En cas

de probabilité d'éclaboussures :. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** solide (cristal)

**Aspect** Aucune information disponible

Odeur Aucun(e)

Seuil olfactif Aucune information disponible

**pH** 7

Intervalle de pH 5.0 - 7.0

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

Point de fusion/point de congélation Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure

Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité
Pression de vapeur
Densité de vapeur
Densité

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Hydrosolubilité Soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur (%) en COV (composés

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

organiques volatils)

Densité Pas d'information disponible
Densité apparente Aucune information disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit n° 941709 B No. du 205422-001 document.

## 10.1. Réactivité

Aucune information disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e) Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e)

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

### 10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

## **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou Informations sur le produit

fournies

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 500.00 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée Peut entraîner une irritation cutanée

b) corrosion cutanée/irritation

cutanée;

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Irritant pour les yeux

Sensibilisation Aucune information disponible

Effets mutagènes Aucune information disponible

Aucune information disponible Effets cancérogènes

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

h) toxicité spécifique pour certains Catégorie 3

organes cibles - exposition

unique;

i) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible organes cibles - exposition

répétée;

Produit n° 941709 B No. du 205422-001

document.

Date de révision 13-mai-2024

Danger par aspiration Aucune information disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou

non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 12.2. Persistance et dégradabilité

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

**Emballages contaminés** 

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU UN1494

**BROMATE DE SODIUM** 14.2 Nom d'expédition

14.3 Classe de danger 5.1 14.4 Groupe d'emballage

Description UN1494, BROMATE DE SODIUM, 5.1, II

Produit n° 941709 B No. du 205422-001 ΕN document.

14.5 Polluant marin Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
No EMS F-H, S-Q

**14.7 Transport en vrac**Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

### ADR

**14.1. Numéro ONU** UN1494

14.2. Désignation officielle de BROMATE DE SODIUM

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le 5.1

transport

14.4. Groupe d'emballage

### OACI

**14.1 N° ONU** UN1494

**14.2 Nom d'expédition** BROMATE DE SODIUM

**14.3 Classe de danger** 5.1 **14.4 Groupe d'emballage** II

**Description** UN1494, BROMATE DE SODIUM, 5.1, II

**14.5 Danger pour l'environnement** Sans objet **14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

### IATA

**14.1 N° ONU** UN1494

14.2 Nom d'expédition BROMATE DE SODIUM

**14.3 Classe de danger** 5.1 **14.4 Groupe d'emballage** II

**Description** UN1494, BROMATE DE SODIUM, 5.1, II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet Aucun(e)
Code ERG 5L

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS), U.S.A. (TSCA).

Composant	Numéro CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
Bromate de sodium	7789-38-0	232-160-4	-	ı	X	X	KE-31367	Χ	X

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
Bromate de sodium	7789-38-0	Х	ACTIVE	Х	-	Х	Х	Х

Légende: X - Listé '-' - Not Listed KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

### Union européenne

### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Sans objet

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	Restrictions applicables	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Bromate de sodium	7789-38-0	-	-	-

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

### Réglementations nationales

Component	Classification d'Eau Allemande (AwSV)
Bromate de sodium	WGK3
7789-38-0 ( 90 - 100% )	

### Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**CAS** - Chemical Abstracts Service

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques,

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIOC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50%

NOEC - Concentration sans effet observé

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

section 8(b), inventaire

EC50 - Concentration efficace 50%

POW - Coefficient de partage octanol: eau

Produit n° 941709 B No. du 205422-001 ΕN document.

Date de révision 13-mai-2024

ΕN

PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ADR - Accord européen relatif au transport international des

marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

Plafond Valeur limite maximale

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air

**Transport Association** MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

par les navires

COV - (composés organiques volatils)

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

### Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Affaires réglementaires Préparée par

Thermo Fisher Scientific Inc. **Prepared For** 

Date d'émission Aucune information disponible

Date de révision 13-mai-2024

Motif de la révision Sections de la FDS mises à jour.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Produit n° 941709 B No. du 205422-001 document.